Renforcement des zones rurales dans l'UE grâce à la politique de cohésion

2024/2105(INI) - 19/05/2025 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement régional a adopté un rapport d'initiative de Denis NESCI (ECR, IT) sur le renforcement des zones rurales dans l'UE grâce à la politique de cohésion.

Bien qu'elles occupent 83% du territoire de l'UE et abritent un quart de sa population, les zones rurales sont confrontées à de graves difficultés en raison d'importants défis démographiques, économiques et sociaux. Ces difficultés sont visibles dans les chiffres du PIB par habitant, qui sont bien inférieurs à la moyenne européenne et indiquent généralement le désavantage persistant des zones rurales par rapport aux zones urbaines.

Avec pour objectif de réduire les disparités régionales et de favoriser un développement équilibré, **la politique de cohésion de l'UE a un rôle clé à jouer** pour assurer un avenir durable à ces zones qui risquent d'être laissées pour compte en raison du vieillissement de la population, de l'émigration des jeunes, du manque de services et des possibilités limitées en matière d'emploi et de vie sociale.

Les zones rurales sont essentielles pour la production et la sécurité alimentaires, car elles préservent les paysages, le patrimoine rural vivant et les traditions sociales et culturelles. Elles jouent un rôle clé dans la promotion de l'autonomie stratégique de l'UE par le biais du secteur agricole, qui reste une priorité stratégique de l'UE. Cependant, leur importance reste sous-estimée et insuffisamment financée.

À cet égard, les députés ont souligné la nécessité **d'accroître les investissements dans la recherche et l'innovation dans les zones rurales,** en particulier dans les domaines de l'agriculture durable, des énergies renouvelables, de la transformation numérique et des solutions de mobilité innovantes, afin de renforcer la compétitivité et la résilience des régions rurales et de créer une autonomie énergétique et de nouvelles possibilités d'emploi.

Stratégie rurale pour l'après-2027

Les députés ont invité la Commission à élaborer une stratégie rurale en vue de la programmation pour l’ après 2027 et ont exhorté la Commission et les États membres à veiller à **l'intégration d'une dimension rurale** dans les politiques pertinentes, à s'assurer que la stratégie favorise le développement économique et social des zones rurales et à allouer des ressources spécifiques à la modernisation de l'agriculture, au soutien des petites et moyennes entreprises (PME) rurales et des start-ups, ainsi qu'à la promotion des chaînes d'approvisionnement courtes afin de rendre les zones rurales plus connectées, compétitives, résilientes et attrayantes pour les jeunes et les investisseurs.

Afin d'assurer la prospérité à long terme des zones rurales et de soutenir un secteur agricole fort pour maintenir cette prospérité dans les zones rurales, il est essentiel de **renforcer les synergies** entre les Fonds structurels et d'investissement de l'UE, Horizon Europe - le programme phare de l'UE en matière de recherche et d'innovation, et la PAC dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP).

Rôle clé de l’agriculture

Le rapport souligne le rôle clé joué par l'agriculture et le secteur agroalimentaire dans la production alimentaire, la sécurité alimentaire dans l'UE et la création d'emplois. La Commission et les États membres sont invités à prendre des mesures fortes et ciblées en **réduisant les charges réglementaires**

excessives et en garantissant des conditions de marché équitables, afin d'atténuer le déclin du nombre d'exploitations agricoles et d'encourager le renouvellement générationnel.

Culture et tourisme

Les députés ont reconnu que le tourisme est une source importante de revenus pour de nombreuses zones rurales, susceptible d'attirer un nombre croissant de visiteurs désireux de découvrir leur culture, leur nature et leurs traditions grâce aux expériences uniques qu'elles offrent. Investir dans le tourisme rural, en synergie avec les secteurs agricole, alimentaire et culturel, signifie non seulement améliorer les infrastructures d'hébergement et l'offre d'activités permettant de mettre en valeur les produits, la culture et l'identité locaux, mais aussi créer de nouvelles opportunités économiques pour les communautés locales, en encourageant la création d'emplois et l'esprit d'entreprise tout en préservant les traditions locales.